

Reprendre une friche en agriculture biologique

Objectifs de la formation

Concevoir des itinéraires techniques pour la remise en culture biologique de friches, en cohérence avec la stratégie globale de l'exploitation

Enjeux

Travail sur la restauration de la fertilité et la maîtrise de l'enherbement lors d'une remise en activité agricole

Pré-requis

Avoir une activité agricole

Déroulé

- partager les objectifs et les attentes des participants
- identifier les contraintes de son sol et les exigences de ses cultures pour choisir, utiliser et adapter ses outils en agriculture biologique
- concevoir un itinéraire technique « sol » en agriculture biologique en fonction de sa parcelle
- définir les caractéristiques agro-écologiques de sa parcelle
- concevoir ses aménagements agricoles en agriculture biologique
- chiffrer ses aménagements agricoles en agriculture biologique

Dates, lieux et intervenants

19 oct 2017

09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme de la Condamine
34000 MONTPELLIER

Xavier Dubreucq
Joseph Leblanc
Julien Amalric

Co-organisateur(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2.5 jour(s)

Date limite d'inscription 12/10/2017

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Cécilia Darbouret
adeairr@yahoo.fr
ADEAR (R) Languedoc Roussillon
Mas de Saporta - Maison des
Agriculteurs
34875
LATTES cedex
Tel. 04.67.06.23.67